



Arsene renforce son expertise en TVA & taxes indirectes avec la cooptation d'une nouvelle associée

Arsene, premier cabinet d'avocats d'affaires français et indépendant exclusivement spécialisé en fiscalité, annonce la cooptation de Nathalie Habibou, en tant qu'associée. Nathalie était avocate au sein du cabinet depuis 2008.

Cette promotion permet au cabinet de continuer à offrir à l'ensemble de ses clients, un service à haute valeur ajoutée dans un domaine de la fiscalité de plus en plus prégnant en France comme à l'international.

Désormais fort de 22 associés et dans la continuité de la nomination de Denis Andres au poste de Managing Partner, le cabinet Arsene poursuit son développement, fondé notamment sur la promotion interne et la transmission générationnelle.

Arsene, cabinet d'avocats d'affaires indépendant exclusivement spécialisé en droit fiscal, annonce la promotion de Nathalie Habibou en tant qu'associée, au sein des activités « TVA & taxes indirectes » et « Contrôle et Contentieux ». Au-delà de son activité propre, elle prend en charge la responsabilité des activités centrées sur la TVA du cabinet Arsene.

Avocate active au sein du cabinet Arsene depuis 2008, Nathalie Habibou gère aujourd'hui une équipe dédiée à ces activités composée de 5 collaborateurs. Elle intervient auprès des entreprises et groupes de tout secteur d'activité, français et internationaux, sur l'ensemble de leurs enjeux fiscaux en matière de TVA & taxes indirectes, tant en conseil qu'en contentieux. Elle accompagne notamment les clients dans leurs projets d'envergure internationale, en matière de fiscalité indirecte, avec l'appui du premier réseau international Taxand dédié à la fiscalité dont Arsene est fondateur.

Au fil des années, Nathalie Habibou a développé par ailleurs une forte expertise en matière de fiscalité informatisée (Dématérialisation fiscale des factures, Piste d'audit fiable, CFCI & Archivage fiscal, Fichier des Ecritures Comptables, Conformité des logiciels de caisses).

Du fait de la digitalisation de l'économie et de l'essor des start-ups et plateformes e-commerce, la TVA reste un axe de développement incontournable pour le cabinet. Dans ce cadre, Arsene investit sur les sujets relatifs à la TVA et aux technologies. Cette stratégie de développement permet à Arsene d'accroître son expertise sur des sujets pointus en droit fiscal, en collaboration étroite avec Arsene Innovation, lancé en janvier 2019 pour proposer un accompagnement à 360° autour de l'innovation.

« Cette promotion est avant tout la reconnaissance des grandes qualités professionnelles de Nathalie et l'aboutissement d'un parcours remarquable depuis son arrivée au cabinet il y a 12 ans, mais également la preuve que le cabinet continue de placer la transmission générationnelle au cœur de ses priorités. Nathalie étant particulièrement active dans les domaines de la TVA et des taxes indirectes, cette cooptation est aussi la concrétisation de notre souhait de poursuivre un développement actif, en proposant une offre de services de plus en phase avec les attentes du marché », déclare Denis Andres, Managing Partner du cabinet Arsene.

Fort désormais de 160 collaborateurs dont plus de 140 avocats fiscalistes et de 22 associés établis à Paris, Arsene ambitionne de conforter sa place d'acteur référent sur le marché de la fiscalité, tout en restant en phase avec les nouveaux enjeux économiques, sociétaux et digitaux.

Biographie



Associée au sein du cabinet Arsene, Nathalie Habibou, 37 ans, est spécialisée en matière de TVA & taxes indirectes. Depuis 2008, elle intervient auprès des clients français et internationaux opérant dans tous les secteurs d'activités (tels que luxe, énergie, immobilier, pharmaceutique, grande distribution, tourisme, SSII, e-commerce), à l'image de l'ensemble des activités du Cabinet. Elle a développé un savoir-faire spécifique dans différents domaines :

- Conseil en fiscalité indirecte (TVA, taxes sur les salaires, C3S, contributions indirectes),
- Revue et sécurisation de la supply chain (biens et/ou services),
- Mise en place de régimes spécifiques TVA / Douanes,
- Arbres de décisions / paramétrage ERP (mentions sur facture),
- Revue de cohérence TVA / DEB / DES,
- Assistance à contrôle et contentieux fiscal devant les juridictions.

Elle a par ailleurs acquis une expérience à haute valeur ajoutée en matière de fiscalité informatisée (Dématérialisation fiscale des factures, PAF, CFCI & Archivage fiscal, FEC, Conformité des logiciels de caisse).

Diplômée du Master 2 Droit et fiscalité du tourisme de l'Université Paris-Sorbonne en 2006, du Master 2 Juriste Fiscaliste de l'Université Paris IV-René Descartes en 2007 et titulaire du CAPA, Nathalie Habibou a commencé sa carrière en 2008 au sein du cabinet Arsene en qualité d'élève-avocat, avant d'évoluer progressivement vers le poste de Manager en 2014. En 2017, elle devient Senior Manager et gère aujourd'hui l'équipe TVA du cabinet composée de 5 collaborateurs. Elle est nommée associée du cabinet Arsene le 1er janvier 2020.

Nathalie Habibou est également membre de l'APTE (Association des Praticiens de la TVA Européenne) depuis 2019 et de l'IACF (l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux) depuis 2018.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu

32, rue de Monceau, 75008 Paris

T : + 33 1 70 38 88 00

F : + 33 1 70 38 88 10

www.arsene-taxand.com

ARSENE
TAXAND NETWORK